



Maison Familiale Rurale de Bonne

Antenne du C.F.A. Régional des MFR Auvergne-Rhône-Alpes

formations par alternance : de la 4^{ème} au Bac Pro
& formation continue

RÉUSSIR autrement

PROGRAMME DE FORMATIONS ADULTES

2019-2020

CERTIPHYTO

<p>Décideur en Entreprise Soumise à agrément (DESA)</p> <p>Correspond à l'ancien Décideur en Travaux et Services pour les responsables d'entreprises du paysage et de services. Le titulaire de ce Certiphyto décide des traitements, et peut acheter les produits.</p> <p>19-20-21 NOVEMBRE 2019 - 21H</p>	<p>Décideur en entreprise non soumise à agrément (DENSA)</p> <p>Ce Certiphyto correspond aux chefs d'entreprises agricoles, et responsables des services techniques des collectivités territoriales.</p> <p>21-22 JANVIER 2020 - 14H</p>
<p>RENOUVELLEMENT 5 DECEMBRE 2019 – 7H</p>	<p>RENOUVELLEMENT 10 DECEMBRE 2019 – 7H</p>
<p>Opérateur</p> <p>Ce Certiphyto concerne tous les salariés des entreprises de services, du paysage, du secteur agricole et les employés des collectivités territoriales qui sont amenés à manipuler et appliquer des produits phytosanitaires.</p> <p>3-4 MARS 2020 – 14H</p>	<p>Mise en vente des produits Grand public</p> <p>Concerne les vendeurs dans les jardineries et rayons jardin des supermarchés</p> <p>25-26-31 MARS 2020 – 21H</p>
<p>RENOUVELLEMENT 28 JANVIER 2020- 7H</p>	<p>RENOUVELLEMENT 19 MAI 2020 – 7H</p>

ATTENTION les renouvellements doivent se faire au maximum 3 mois avant la date d'échéance du certificat à renouveler. Aucune dérogation possible.

**FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
(SST) SUR DEMANDE**